

LUDO MILIS

LES ORIGINES DES ABBAYES  
DE ŚLĘZA ET DU PIASEK A WROCLAW \*

Le problème de la fondation de l'abbaye à Góra Ślęza en Silésie et de son héritière au Piasek à Wrocław a occupé les historiens polonais et allemands depuis près de deux siècles. Le premier qui l'aborda fut Klose, dans un livre intitulé: *Von Breslau dokumentirte Geschichte und Beschreibung in Briefen*, de 1781-3. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle beaucoup de ses collègues, surtout Heyne<sup>1</sup> et Grünhagen<sup>2</sup>, ont traité le même sujet. Ce n'est qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle que les problèmes posés par les documents ont été rapprochés de façon critique, voire même hypercritique. Ce fut le mérite de W. Schulte dans: *Die Anfänge des St. Marienstiftes der Augustiner-Chorherren auf dem Breslauer Sande*<sup>3</sup>. Au cours des années suivantes on retrouve encore des articles allemands de V. Czypionka<sup>4</sup>, P. Knötel<sup>5</sup>, H. Uhtenwoldt<sup>6</sup>, A. Moepert<sup>7</sup> et Kuhn<sup>8</sup>. Du

\* Cet article est le résultat d'un séminaire, que nous avons dirigé à l'Université Catholique de Lublin, le 27 avril 1970. Nous remercions sincèrement les participants pour leurs remarques, plus spécialement M. J. Kłoczowski. Quelques passages ont été élaborés à la suite de la discussion passionnée, mais amicale, avec M. Cz. Deptuła.

<sup>1</sup> *Dokumentirte Geschichte des Bistums und Hochstiftes Breslau*, Breslau 1860, I, 155-61.

<sup>2</sup> *Les colonies wallonnes en Silésie, particulièrement à Breslau*, [dans:] *Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers publiés par l'Académie royale de Belgique*, XXXIII, 1865-67, Bruxelles 1867, 4 ss.

<sup>3</sup> Gross-Strehlitz 1906 (*Kritische Studien zur Schlesischen Geschichte*, 1).

<sup>4</sup> *Das Marienkloster der Augustiner-Chorherren in Gorkau am Zobten*, [dans:] „*Zeitschrift des Vereins für Geschichte Schlesiens*”, 1924, LVIII, 19-42.

<sup>5</sup> *Das Augustinerchorherrenstift und die Steinaltertümer des Zobtengebietes*, [dans:] „*Zeitschrift des Vereins für Geschichte Schlesiens*”, 1928, LXII, 31-64.

<sup>6</sup> *Peter Wlast, der Siling (Zobten) und Breslau*, [dans:] „*Beiträge zur Geschichte der Stadt Breslau*”, 1936, II, 32-102.

<sup>7</sup> *Peter Wlast und die Stiftung des Augustinerklosters auf dem Zobten*, [dans:] „*Archiv für Schlesische Kirchengeschichte*”, 1939, IV, 1-45.

<sup>8</sup> *Die Besiedlung des Zobtengebietes*, [dans:] „*Schlesien*”, 1960, V, 2, 70-79.

côté polonais nous notons H. Likowski<sup>9</sup>, T. Silnicki<sup>10</sup>, M. Morelowski<sup>11</sup>, F. Bogdan<sup>12</sup> et J. Kłoczowski<sup>13</sup> d'un point de vue général, et de M. Morelowski<sup>14</sup>, S. Trawkowski<sup>15</sup> et Cz. Deptuła<sup>16</sup> d'une manière plus particulière. A côté de ces études historiques, il y a des articles qui traitent des aspects archéologiques du problème, et se sont surtout multipliés à la suite des fouilles entreprises après la Deuxième Guerre Mondiale<sup>17</sup>. Récemment encore, je me suis occupé moi-même de la problématique générale<sup>18</sup>.

#### 1. LA DATE DE FONDATION D'UNE ABBAYE À GÓRA SŁĘŻA

Les anciennes traditions qu'on retrouve dans les documents historiques proposent la fondation d'une abbaye à Góra Słęża à la fin du XI<sup>e</sup> ou au début du XII<sup>e</sup> siècle. Il y a, pour résoudre ce problème, deux témoins: la chronique du Piasek<sup>19</sup> et un fragment de la chronique écrite

<sup>9</sup> *Początki kanoników regularnych w Polsce*, [dans:] „Sprawozdania Poznańskiego Towarzystwa Przyjaciół Nauk”, 1929, 2, 30-31.

<sup>10</sup> *Dzieje i ustrój Kościoła katolickiego na Śląsku do końca w. XIV*, Varsovie 1953, 104.

<sup>11</sup> *L'évolution de l'urbanisme de Wrocław*, [dans:] *Les origines des villes polonaises*, Paris—La Haye 1960 (Ecole prat. haut. étud., VI<sup>e</sup> sect.), 191—219.

<sup>12</sup> *Ze studiów nad egzempcją klasztorów w średniowiecznej Polsce*, [dans:] „Polonia Sacra”, 1957, IX, 1, 274-77.

<sup>13</sup> *Les chanoines en Pologne au XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, [dans:] *La vita comune del clero*, Milan 1962, I, 67-68.

<sup>14</sup> *Gdzie leżała Arrowizja, macierz protegowanych Piotra Włostowica?* [dans:] *Prace Komisji Historii Sztuki WTN*, 1960, II, 117-126.

<sup>15</sup> *Wprowadzenie zwyczajów arrowezyjskich w wrocławskim klasztorze na Piasku*, [dans:] *Wiek średnie. Medium Aevum. Prace ofiarowane Tadeuszowi Mantufflowi*, Varsovie 1962, 111-116.

<sup>16</sup> *Przyczynek do dziejów Słęzy i jej opactwa*, [dans:] „Roczniki Humanistyczne”, XV, 2, 1967, 17-35. — *Arrowezyjska reforma klasztorów w Polsce po r. 1180 a reforma premonstrateniska*, dans la même revue, XVII, 2, 1969, 5-49.

<sup>17</sup> Signalons les articles de W. et H. Hołubowicz, *Z badań na Słęzy w 1949 r.*, (Studia wczesnośredniowieczne, II, 1952, 119-148). — Z. Świechowski, *Architektura na Śląsku do połowy XIII wieku*, Varsovie 1955, 62-66. — H. Cehak-Hołubowiczowa, *Słęża i jej okolice w dziesięcioleciu polskich badań archeologicznych*, [dans:] *Słęża*, I, Wrocław 1958; — Id., *Kamienne kręgi kultowe na Raduni i Słęzy*, [dans:] „Archeologia Polski”, III, 1, 1959, 51-100; — Id., *Badania nad wierzeniami religijnymi w starożytności i wczesnym średniowieczu na terenie Śląska*, [dans:] *Religia pogańskich Słowian*, Kielce 1968, 69-82; — J. Orosz, *Z badań nad rzeźbą na Górze Słęzy*, [dans:] „Biuletyn Historii Sztuki”, XXIV, 1962, 3-4, 344-59. Nos remerciements ici à M<sup>me</sup> M. Sułowska pour les références bibliographiques.

<sup>18</sup> *L'ordre des chanoines réguliers d'Arrouaise*, Bruges 1969, I, 380-83 (Werken faculteit letteren en wijsbegeerte Gent, 147).

<sup>19</sup> *Chronica abbatum Beatae Mariae Virginis in Arena*, ed. G. A. Stenzel, (Scriptores rerum Silesiacarum, I, Wrocław 1835, 173-528).

par Benoît de Poznań<sup>20</sup>. Le premier ouvrage a été écrit par l'abbé de *Panna Maria na Piasku*, Jodocus (1419-47), une personne cultivée, dont les attaches culturelles ont été étudiées récemment par M<sup>lle</sup> L. Matusik<sup>21</sup>.

Il est très difficile de résoudre ce problème puisqu'on a affaire à plusieurs arguments en sens divers. M. Cz. Deptuła a étudié à fond le problème, il y a peu de temps, pour aboutir à l'opinion qu'une église aurait été consacrée en 1110, sans prétendre toutefois qu'une abbaye ou un chapitre y soit dès lors installé<sup>22</sup>. Nous pouvons accepter ce point de vue sous cette réserve expresse qu'une abbaye, dominant Góra Ślęza, ne peut avoir été fondée que plus tard, en nous fondant sur l'argument, auquel nous reviendrons, que les possessions, dont elle disposa, ne furent acquises que sous l'abbatit d'un abbé, nommé Oger.

Deux sortes de sources serviront à résoudre cette question, l'une d'origine polonaise, l'autre d'origine flamande. En ce qui concerne la première, on dispose d'une bulle d'Eugène III, datée du 19 octobre 1148, adressée à un abbé, nommé Arnould, de l'abbaye de *Notre-Dame de Monte Silencii*<sup>23</sup>. La lecture nous apprend que les religieux y vivent selon la règle de Saint Augustin et la bulle contient une énumération de possessions: *mons et appendiciae* (c'est à dire Góra Ślęza), *forum sub monte* (le marché au pied de la montagne, à Sobótka), et enfin, l'église de Saint-Adalbert à Wrocław même. Ce que nous savons avec certitude après la lecture de la bulle, c'est qu'il y a une abbaye vivante et dotée, en 1148. Cette première certitude se trouvera confirmée par les sources flamandes.

La première est la chronique de Gauthier d'Arrouaise, écrite vers 1186 en tête du cartulaire d'Arrouaise. Celui-ci a pour but de renforcer la position de l'abbé vis à vis de ses dépendances et de l'ordre tout entier. Des difficultés se sont manifestées déjà depuis le milieu du XII<sup>e</sup> siècle et, pour y remédier, l'abbé Gauthier compose un cartulaire<sup>24</sup>. Les treize années de son abbatiat (1180-1193) ne lui ont cependant pas permis de surmonter la crise, dont plusieurs aspects d'ailleurs dépassaient largement le cadre arrouaisien<sup>25</sup>. La valeur de la chronique est très grande:

<sup>20</sup> *Chronica Petri comitis ex Dacia*. L'extrait est édité par C. Maleczyński, *Codex diplomaticus Silesiae* (cité: CDS), Wrocław 1951, I, n° 10, 29-30.

<sup>21</sup> *Ze studiów nad średniowieczną kulturą umysłową kanoników regularnych na Śląsku*, [dans:] „Śląski Kwartalnik Historyczny Sobótka”, 1967, 1-2, 35-64.

<sup>22</sup> *Przyczynek...* (voir note 16).

<sup>23</sup> CDS, n° 22, 54-57. — Nous ne renvoyons à H. Appelt, *Schlesisches Urkundenbuch*, I, Graz-Cologne 1963, qu'aux seuls endroits où il apporte quelque chose de nouveau.

<sup>24</sup> Voir Milis, *L'ordre*, 62-65.

<sup>25</sup> *Ib.*, 129-33 et 232-35.

puisqu'elle est abondante en données chronologiques et géographiques, on peut la vérifier en des dizaines d'endroits. A deux ou trois endroits seulement elle est moins précise, sans être vraiment fautive<sup>26</sup>. Le texte qui nous concerne plus spécialement fait suite, dans le récit, à l'introduction de *l'ordo novus* par l'abbé Gervais (1121-1147), sur l'instigation de Saint Bernard. En voici la teneur: „*Itaque infra breue tempus, excepta vicina Flandria ipsa quoque Anglia, Scotia, Burgundia et apud extremas gentes Polonia, de fratribus nostris nouellas plantationes sponte suscipiunt*”<sup>27</sup>. On se demande immédiatement si l'énumération suit ou non un certain ordre. On peut le contrôler: on essaime en Flandre en 1123, en Angleterre vers 1133, en Ecosse en 1139, en Bourgogne vers 1142. Pour la Pologne, nous ne connaissons donc pas encore de date. Gauthier ne parle dans cette phrase que des pays où des chanoines se sont installés; l'Irlande qui n'a vu, semble-t-il, que l'introduction des usages écrits, est mentionnée dans une phrase suivante. On constate donc un ordre chronologique dans l'énumération, en tout cas pour les quatre régions mentionnées en tête; cette constatation est probablement donc valable aussi pour la Pologne. Ceci nous permet de situer l'entrée dans ce pays après les alentours de 1142 (implantation en Bourgogne) et avant 1147 (démission de Gervais).

Il n'est pas permis d'extraire la phrase en question de son contexte. Gauthier a donné un cadre chronologique à son récit, et il n'aurait pas placé la mention d'une implantation en Pologne sous Gervais, si cela n'avait pas été l'oeuvre de ce dernier. Il y aurait contradiction complète avec la conception de la chronique, si Gauthier avait situé — sous l'abbatiate de Gervais — un événement qui eût été le résultat de son propre initiative, comme l'ont défendu récemment MM. Trawkowski et Depuła<sup>28</sup>.

La deuxième sorte de documents est constituée par des listes indiquant les places occupées par les abbés aux chapitres généraux. Les plus anciennes listes, remontant au XIII<sup>e</sup> siècle, ne mentionnent aucun abbé étranger à la zone franco-flamande; donc aucun Polonais n'y figure<sup>29</sup>. Ces listes ont été établies dans un but pratique, pour savoir

<sup>26</sup> *Ib.*, 64.

<sup>27</sup> *Fundatio monasterii Arroasiensis*, ed. O. Holder-Egger, MGH, SS, XV, 2, 1121. La lecture *extremas* est celle du manuscrit (Amiens, Bibl. mun., ms. 1077, 5v.). Gosse, et d'après lui, Holder-Egger lisent *externas*.

<sup>28</sup> Voir n. 15 et 16.

<sup>29</sup> On retrouve ces listes dans le cartulaire d'Arrouaise (Amiens, Bibl. mun., ms. 1077, 129v.), dans le plus ancien exemplaire du coutumier (Douai, Bibl. mun., ms. 558, 68v.) et dans un autre exemplaire du coutumier (Tournai, Chapitre cathédral, fonds Saint-Médard, II, 3r.); éd. Milis, *L'ordre*, 603-604.

exactement quelles places les abbés devaient occuper, selon l'ancienneté de leur maison dans l'ordre. Mais comme les listes avaient un but pratique, on n'y retrouve que les seuls noms des abbés qui fréquentaient régulièrement les chapitres, ce qui n'était pas le cas pour les Polonais, les Anglais, etc. Plus tard on a rédigé une nouvelle „couche” de listes (on en a des dizaines de copies) avec un but mi-pratique, mi-historique<sup>30</sup>. On ne s'est plus contenté d'énumérer les abbés qui assistent effectivement, mais aussi quelques abbés qui ne viennent qu'irrégulièrement, ou dont on a retrouvé le nom dans d'autres sources. Dans une telle couche, qui remonte, semble-t-il, à un cartulaire du début du XV<sup>e</sup> siècle, on retrouve un *abbas Vratislaviensis*<sup>31</sup>. Une autre couche, plus tardive, mentionne, à l'endroit de l'abbé de Wrocław, l'abbé de Żagań<sup>32</sup>. On se demande pourquoi? En 1440 l'abbaye de Wrocław a quitté l'ordre d'Arrouaise, avec la permission du Concile de Bâle, tandis que Żagań continuait, seule en Silésie, l'observance occidentale. Or, en 1449, un abbé de Żagań participe au chapitre général et il se voit obligé de se plaindre, quand il constate que le nom de son abbaye n'est pas repris dans la „matricule” de l'ordre, ce qui ne désigne rien d'autre que notre liste<sup>33</sup>.

A partir de cette date les listes portent le nom de Żagań au lieu de celui de Wrocław, mais à la même place (ce qui est, historiquement, tout à fait impossible, puisque Żagań ne fut fondée qu'au cours du XIII<sup>e</sup> siècle). D'ailleurs il faut voir ce changement dans un contexte arrouaisien: les chanoines occidentaux n'ont pas pu faire très nettement la distinction entre un abbé de Wrocław et un abbé de Żagań, situés tous deux dans l'évêché de Wrocław, capitale de la Silésie. A Arrouaise on ne savait pas grand'chose des maisons situées *apud extremas gentes*. Le maniement de ces listes n'est pas facile, car les fautes sont nombreuses. Celle qui semble la plus correcte et qui est reprise d'une chronique perdue d'Arrouaise<sup>34</sup> peut cependant être utilisée: Żagań — ou Wrocław —

<sup>30</sup> Leur utilité pratique a été médiocre puisque on y retrouve les noms d'abbayes, qui n'ont pas fait partie de l'ordre au même moment (par exemple: Cysoing et Bethlehem).

<sup>31</sup> Une copie (Amiens, Archives départementales de la Somme, VII H 3) déclare s'inspirer d'un „vieux registre”, qui est probablement le *cartulaire B* perdu du XV<sup>e</sup> siècle (cf. F. Gosse, *Histoire de l'abbaye et de l'ancienne congrégation d'Arrouaise*, Lille 1786, 40-41 et L. Milis, *The library and the manuscripts of the abbey of Arrouaise*, [dans:] „*Scriptorium*”, XIX, 1965, 232).

<sup>32</sup> Douai, Bibl. mun., ms. 822, *Historia monastica* de François de Bar, 235r.

<sup>33</sup> Milis, *L'ordre*, 401-4.

<sup>34</sup> Douai, *ib.* L'auteur s'inspire de la chronique du chanoine Marc Théry, perdue. On lit: „*Monasterium sancte Marie in Sagano in ducatu Silesie seu Polonia et diocesi Vratislaviensi, seu Vratislavia cuius monasterii unum abbatem Alardum nomine legimus in cathalogum memorie defunctorum*”.

y figure entre Valenciennes et Eekhout. Nous savons que les places sont occupées selon l'ancienneté de droite à gauche, mais aussi qu'on monte (par l'absence d'un abbé ou par l'abandon des observances par une abbaye) dans sa propre ligne. Quand on a donc intercalé le nom de l'abbé silésien ceci a eu lieu aux dépens de celui de Phalempin, qui reculait d'une place. Wrocław a donc obtenu un siège entre Valenciennes et Phalempin, or la première s'affilia vers 1142, la seconde vers 1145. On peut en tirer la conclusion suivante: Wrocław, supplanté par Żagań, au cours de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, est admise au chapitre général, comme affiliée entre les alentours de 1142 et 1145.

Quelle est la valeur de cette constatation? Elle s'adapte complètement à l'opinion de l'abbé Gauthier, émise dans sa chronique. Cependant la possibilité subsiste — faut-il dire le danger? — que la place qu'on a donnée dans l'archétype des listes mi-pratiques, mi-historiques, était déjà inspirée par la chronique de Gauthier même. Les deux arguments avancés seraient dans ce cas-là dépendants l'un de l'autre, et ils n'auraient que la valeur d'un seul argument. Or même avec cette dernière supposition, la possibilité d'une falsification motivée comme par la *causa Vortret* à Wrocław (les querelles avec Saint-Vincent au sujet de la préséance) n'existe pas. Les données d'Arrouaise ont une plus grande valeur que celles qui émanent du milieu wrocławwien même.

Concluons ce chapitre: nous savons donc certainement — et là s'arrêtent malheureusement nos certitudes — qu'une abbaye fonctionnait en 1148 à Góra Śleża, et qu'elle était affiliée entre 1142—1147, voire 1142-1145<sup>35</sup>.

La date de 1134, avancée par Gosse, n'a aucune valeur<sup>36</sup>. Elle n'est fondée sur aucun document, et de plus, elle est invraisemblable puisque les Arrouaisiens ne disposaient pas encore à ce moment d'un coutumier écrit, *conditio sine qua non* d'une expansion dans des régions lointaines<sup>37</sup>. Là s'arrêtent, nous l'avons dit, les certitudes chronologiques.

## 2. LA DATE DE L'INTRODUCTION DES USAGES ARROUAIISIENS AU PIASEK

Pour l'instant nous ne nous demandons pas quelle est la date de la fondation de l'abbaye à Góra Śleża, mais seulement quelle est celle de l'introduction des usages arrouaisiens au Piasek. La première trace sûre

<sup>35</sup> La date de 1145 est renforcée de la part polonaise par la chute du fondateur Piotr Włostowicz, en cette année. Nous y reviendrons encore.

<sup>36</sup> Gosse, *o. c.*, 376.

<sup>37</sup> Voir note 62.

est la bulle du 9 avril 1193, où on lit que l'*ordo canonicus* y est suivi selon l'*institutio Arrouaisiensium fratrum*<sup>38</sup>. Cette mention est une des bases de l'opinion de M. Trawkowski, qui croit à une introduction vers 1184-6 et en tout cas avant 1193.

Plusieurs arguments s'opposent à une telle opinion: Gauthier d'Arrouaise écrit sa chronique vers 1186 — donc au moment même de l'implantation présumée — et indique Gervais comme le responsable de cet événement en Pologne, puisque tout ce qui a trait à l'expansion de l'ordre, est situé par lui sous l'abbatit du grand législateur. D'ailleurs les circonstances mêmes à Arrouaise dans les années 1180 ne permettent pas une implantation dans une région si lointaine. C'est une époque de rétrécissement, l'horizon devient borné: depuis l'époque de Gervais, aucune nouvelle abbaye a été fondée, une seule s'est affiliée<sup>39</sup>. Au contraire, plusieurs autres, et plus spécialement vers ces mêmes années, ont abandonné l'ordre (comme par exemple Warter en Angleterre<sup>40</sup>. Les possessions lointaines, signes du *Streubesitz* antérieur, sont vendues (comme à Stirling en Ecosse)<sup>41</sup>. Ce sont des signes qui contrastent avec l'atmosphère normale en temps d'implantation dans une zone lointaine, qui ne peut s'effectuer que dans une période de floraison. On ne voit pas d'ailleurs quel réformateur, soit clérical, soit laïc, appellera en Pologne des chanoines flamands d'un ordre ... en pleine crise. De telles antithèses ne s'expliquent pas.

D'autre part, on ne peut pas supposer qu'une autre abbaye que celle de Ślęża-Piasek ait été sous-entendue dans la phrase de Gauthier, comme premier centre des Arrouaisiens en Pologne, parce que les abbés polonais qui figurent dans les nécrologes occidentaux sont ceux de Ślęża-Piasek.

Il y en a quatre dans celui d'Arrouaise, dont un est encore repris dans ceux d'Hénin-Liétard et de Saint-Nicolas-des-Prés<sup>42</sup>. De ces quatre, deux ne peuvent pas nous aider à éclaircir notre problème: Alard, abbé en 1193 (il est mentionné dans la bulle de cette année) et Vincent (à identifier avec Vincent de Pogarell, qui est du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle). Il en

<sup>38</sup> CDS, n° 71, 174.

<sup>39</sup> Il s'agit de Bellevaux, aux environs de Nevers (Milis, *L'ordre*, 171-2). — Sur ce rétrécissement et ses conséquences dans les sources, voir *ib.*, 220-225.

<sup>40</sup> *Ib.* 176-7, 235 et 282.

<sup>41</sup> *Ib.*, 331.

<sup>42</sup> Gosse, *o. c.*, 377. Il a dépouillé soigneusement l'obituaire pour trouver les noms des abbés étrangers. — J. Becquet, *L'abbaye d'Hénin-Liétard*, Paris 1965, 109. — J. Vos, *L'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés près Tournai*, Tournai 1873, I, 362 (Mémoires de la Société Hist. de Tournai, 11). Cf. Milis, *L'ordre*, 397.

reste deux: Laurent, qui date d'avant cette période, quoique son nom ne soit connu que par la seule mention dans l'obituaire d'Arrouaise. Comme la chronologie des abbés de Piasek devient sûre à partir d'Alard, il faut qu'on le situe avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle, avant Alard. On peut se demander pourquoi cet abbé n'est pas repris dans l'obituaire de Piasek ou dans d'autres sources polonaises: son nom figurait dans le nécrologe d'Arrouaise comme „abbé résigné” de Wrocław, ce qui nous permet de conclure qu'il était chanoine d'origine flamande, revenu en Flandre après sa démission<sup>43</sup>. Autrement son nom aurait figuré parmi ses confrères au Piasek. Nous avons la quasi-certitude que son nom n'était pas inscrit dans l'obituaire du Piasek, qui est, on le sait, perdu. En voici la raison: Jodocus, en vue de la rédaction de la chronique du Piasek, dont le but principal, était de faire remonter la chronologie des abbés à la date présumée de la fondation — 1110 — a essayé de retrouver le plus d'abbés possible; il en a même inventé. Si Laurent avait été inscrit dans l'obituaire, Jodocus, qui s'est servi de cette source, l'aurait utilisé pour sa chronologie des abbés. D'ailleurs il est normal qu'un abbé démissionnaire ou destitué se retire dans sa maison de profession<sup>44</sup>, et qu'on a, par conséquent, perdu sa trace à Wrocław.

L'autre abbé est Roger († le 7 mars) dont le nom apparaît dans les obituaires d'Arrouaise, de Lubin et de Saint-Vincent de Wrocław<sup>45</sup>. On ne peut pas envisager la possibilité qu'il ait été abbé de Saint-Vincent parce qu'autrement on ne voit pas pourquoi son nom se retrouverait alors à Arrouaise: aucun lien n'est possible entre les Bénédictins de Saint-Vincent et Arrouaise, aussi longtemps que Piasek n'existe pas. D'autre part on comprend très bien pourquoi un abbé de Piasek se trouve dans les obituaires de Lubin et de Saint-Vincent (voisinage, même climat spirituel) et dans celui d'Arrouaise (abbé-fils). D'ailleurs, il est très probable qu'il s'agisse de l'abbé Oger qui est nommé premier abbé à deux reprises; au reste aucun Roger ne se trouve dans la chronique du Piasek. Le nom d'Oger et de Roger est, on le sait, le même, et on ne retrouve la seconde variante que dans les trois obituaires susdits, tandis que les autres sources parlent toujours d'Oger. Il est nommé premier

<sup>43</sup> Gosse, o. c., 377.

<sup>44</sup> En ce qui concerne la démission on n'a qu'une indication postérieure, c'est-à-dire le règlement de 1233 (éd. L. Milis — J. Becquet, *Constitutiones canonicorum regularium ordinis Arroasiensis*, Turnhout 1970, 277, § 6 (Corpus Christianorum. Continuatio Mediaevalis, XX). — Pour ce qui est de la destitution voir *ib.*, 196, § 205. Cf. Milis, *L'ordre*, 427 et 432.

<sup>45</sup> Gosse, o. c., 377. — *Liber mortuorum monasterii Lubinensis ordinis s. Benedicti*, ed. Kętrzyński (Mon. Pol. Hist., V, 1888, 615). — *Liber mortuorum monasterii Sancti Vincentii ordinis Praemonstratensis*, ed. *id.*, *ib.*, 681.

abbé dans l'obituaire de Piasek, repris par la chronique<sup>46</sup> et aussi dans le fragment d'une charte ducale, connue par les historiens allemands sous le nom de *Sandstiftfragment*<sup>47</sup>. Alors il faut expliquer pourquoi on retrouve la forme Roger dans les obituaires, et Oger dans les autres documents. Ceci n'est pas difficile, quand on voit le processus selon lequel les noms entrent dans les obituaires: lors des décès le chantre rédige un faire-part, écrit sous forme de *breve*, et ces *brevia* sont distribués à des voyageurs et à des pèlerins, pour être délivrés aux abbayes voisines, ou liées par une confraternité<sup>48</sup>. Donc dans le cas concret d'Oger, le chantre de Słęża a rédigé des *brevia*, où il a écrit chaque fois la forme Roger, variante du nom Oger, sous lequel on connaissait le mieux ce prélat. Le dernier nom apparaît dans tous les autres documents. Ce qui constitue un argument très important dans le débat est le fait que, dans une charte de 1138, on retrouve un Oger comme prévôt à Arrouaise<sup>49</sup>. Puisque le prévôt était le responsable des problèmes matériels dans les monastères<sup>50</sup>, et que, quand on va s'installer dans une région inconnue, les problèmes matériels sont de loin les plus importants, il est presque certain que cet Oger, prévôt d'Arrouaise doit être identifié avec l'Oger, premier abbé de Słęża. Evidemment une preuve décisive est impossible de donner, parce que les noms des prévôts aux années suivantes ne sont pas conservés.

Un deuxième argument, qu'on a évoqué contre l'observance arrouaisienne avant le milieu du siècle, était le fait que la bulle de 1148 n'en fait pas mention expressément: on y lit seulement: „*Statuentes, ut ordo canonicus secundum Deum et beati Augustini regulam in vestra ecclesia institutus [...] conservetur*”<sup>51</sup>. Un fait pareil ne peut étonner que les historiens qui ne sont pas familiers avec la documentation historique d'Arrouaise à cette époque: les expressions *ordo Aridagamantiae* ou *ordo Arroasiae* ou encore *institutiones fratrum Arroasiensium*, très fréquentes dans la période de 1123-1147, qui correspond presque entièrement avec l'abbatiate de Gervais (1121-1147), deviennent extrêmement rare pendant la période suivante, jusqu'après 1185, quand, sous l'influence de Gauthier d'Arrouaise, on retourne aux vieilles traditions de Gervais. Plus de cent bulles nous permettent de faire cette constatation.

<sup>46</sup> *Chronica*, 164.

<sup>47</sup> CDS, n° 68, 155 ss. — Voir encore plus loin.

<sup>48</sup> Milis — Becquet, o. c., 165, § 179.

<sup>49</sup> Amiens, Bibl. mun., ms. 1077, 45r., une charte de Milon I<sup>er</sup>, évêque de Thérouanne.

<sup>50</sup> Milis, *L'ordre*, 455-57.

<sup>51</sup> CDS, n° 22, 55.

Nous pouvons donc proposer provisoirement que la fondation d'une abbaye à Góra Ślęza a eu lieu en vue de l'implantation d'une colonie d'Arrouaisiens.

### 3. LE FONDATEUR

La figure du fondateur est un problème qui doit être encore élucidé. Il connaissait en tout cas les ordres occidentaux nouveaux; sinon, on ne voit pas comment il aurait pu faire appel aux Arrouaisiens. Ceci évoque immédiatement le nom de Piotr Włostowicz, qui fonda l'abbaye de Saint-Vincent en 1139 à Wrocław<sup>52</sup> et qui avait des relations avec saint Bernard de Clairvaux, quoique la lettre qui sert de preuve peut être suspecte<sup>53</sup>. Quoi qu'il en soit, il a fondé un grand nombre de maisons, appartenant à plusieurs ordres<sup>54</sup> et il a visité, semble-t-il, Rome<sup>55</sup>. Ce *comes* de Wrocław avait son château au sommet de Góra Ślęza, la fortification la plus importante de Silésie jusque vers cette période. Le site même était d'ailleurs un héritage païen; avant la christianisation du pays, on considérait le *Mons Silencii* (ce qui n'est pas seulement une latinisation de Ślęza, mais aussi une allusion au silence qui règne dans cet endroit) comme une montagne sacrée<sup>56</sup>. Sa valeur stratégique était évidente, parce que Ślęza et les collines environnantes dominaient la vaste plaine de l'Odra.

Plusieurs documents nous apprennent que Piotr a été le fondateur de l'abbaye, qui devait fonctionner auprès de son *zamek* et dont les chanoines devaient effectuer sans doute des tâches administratives, à côté de leurs occupations purement religieuses<sup>57</sup>.

Même les Prémontrés de Saint-Vincent n'ont jamais douté que Piotr ait été le fondateur, même au moment de la *causa Vortret* où une telle

<sup>52</sup> *Ib.*, n° 16, 42-43. — La chronique du Piasek l'appelle le *patronus ac fundator* de Saint-Vincent (p. 166).

<sup>53</sup> CDS, n° 17, 43.

<sup>54</sup> Voir pour sa carrière réelle, la biographie récente de E. Richtsteig, *Peter Wlast*, [dans:] „Archiv für Schlesische Kirchengeschichte”, XVIII, 1960, 1-27; XIX, 1961, 1-24; XX, 1962, 1-28. — Ce personnage, et surtout son activité comme fondateur d'églises, survit encore à l'heure actuelle en Silésie, dans les contes d'enfants.

<sup>55</sup> J. K. Kochanowski, *Codex diplomaticus et commemorationum Masoviae generalis*, Varsovie 1919, n° 51, 39. — Richtsteig, *o.c.*, XX, 1962, 3.

<sup>56</sup> Cf. *Thietmari Merseburgensis episcopi Chronicon*, ed. F. Kurze (SS. rer. Germ. in us. schol., 1889, VIII, 59, p. 229).

<sup>57</sup> CDS, n° 26 (charte de l'évêque Gauthier de Malonne); n° 71 (bulle de 1193); n° 68 (*Sandstiftfragment*). En ce qui concerne le rôle de sa femme Marie et de son fils Swentoslaw, voir plus loin.

déclaration n'aurait pas manqué d'effet. C'est seulement Schulte et quelques épigones, qui, au début de ce siècle, ont rejeté le mérite de Piotr dans ce domaine, pour l'attribuer à la famille ducale des Piasts<sup>58</sup>.

#### 4. LA DATE DE LA FONDATION DE L'ABBAYE A GÓRA ŚLEŹA

Pour éclaircir ce problème, nous nous pencherons de nouveau sur le *Sandstiftfragment*, qui est probablement une partie d'une charte ducale; elle se trouvait déjà dans un état lamentable au début du XVI<sup>e</sup> siècle, quand l'abbé du Piasek, Hélie, composa son cartulaire, le *Repertorium*. Il l'a copié pour autant qu'il l'a pu lire, indiquant en outre qu'elle se trouvait dans une *scatula*, avec les chartes duciales<sup>59</sup>. Les passages qu'il ne pouvait pas déchiffrer ont été indiqués par des espaces vides. Le contenu — une confirmation de possessions — est dans une certaine mesure semblable à la bulle de 1193, ce qui confirme la véracité du contenu. On dispute sur la date de la charte: Maleczyński opte pour une date antérieure à 1193 (puisque l'énumération des possessions dans la bulle de cette année est plus exhaustive), tandis qu'Appelt, dans son *Schlesisches Urkundenbuch* la situe entre 1180 et le 8 décembre 1201, deux dates sûres (la première est celle de la participation du prédécesseur de l'évêque de Wrocław du moment, Benoît, au synode de Łęczyca; l'autre est celle de la mort de Bolesław Wysoki)<sup>60</sup>. Ce qui nous intéresse, ce sont les indications chronologiques contenues dans la charte. Il y a — remarque générale — une confusion possible entre les différents ducs homonymes, par exemple Bolesław Krzywousty (III), Kędzierzawy (IV) ou Wysoki (I<sup>er</sup> de Silésie). D'autres indications au contraire sont au-dessus de tout doute. La lecture du texte nous fait retenir spécialement ces dernières:

- *Villam Tinech emit comes Petrus a Iudeis et dedit sancte Marie pertinenciam ad montem.*
- *Olesnich villa prima tempore Ogerii primi abbatis, data a Ceseborio cognato comitis Petri cum familie ista.*
- *Ecclesiam sancti Adalberti dedit Boguslaus frater comitis Petri.*
- *Dux Wlodislaus dedit ad montem Bezdad cum villa.*
- *Circuicionem montis dux B. tempore patris sui cum ipso fratre (...).*

<sup>58</sup> Schulte, o. c., 104. — Knötel, o. c., 38-39 qui optent pour les fils de Władysław II; Bolesław I<sup>er</sup> Wysoki et Mieszko. — Uhtenwoldt (o. c., 52) croit plutôt à Bolesław IV et Władysław II, les fils de Bolesław III comme fondateurs.

<sup>59</sup> CDS, n<sup>o</sup> 68, 156, note 1.

<sup>60</sup> CDS, n<sup>o</sup> 68, 34-35.

— *Forum in Soboth.*

— *Hii sunt servi ecclesie Sancte Marie emptici comitis Petri et (...).*

— *Turryti, Vilcost, Godec, Suantec (...) tali modo devenerunt in servitatem ecclesie tempore avi ducis Boleslai. Boleta (...) cum debito taberne, tandem a duce B. reductus adiudicatus ecclesie servituti perpetuo, quem comes Petrus datum sibi a duce dedit ecclesie montane [...].*

Comparé aux autres sources et données chronologiques, on peut établir le schéma suivant:

*Tinech* (Mały Tyniec): acquise avant 1153 († Piotr)

*Olesnich* (Oleśnica): avant 1193 (bulle)

*S. Adalbertus* (Św. Wojciech à Wrocław): avant 1148 (bulle)

*Bezdad*: 1138-46 (Władysław Wygnaniec, éventuellement avant 1138, du vivant de son père Bolesław III)

*Circuitio*: avant 1138 (du vivant de Bolesław III)

*forum Soboth*: avant 1148 (bulle)

*servi*: avant 1138 († Bolesław III)

*reductus*: avant 1138 (sous Bolesław III) ou après (sous Bolesław IV)?

Sauf cette dernière incertitude, nous pouvons nous baser sur des données, dégagées de tout doute. Quelques largesses ont eu lieu en faveur de *Sancta Maria* ou *ad montem* avant 1138; d'autres sont entrées dans le domaine foncier avant 1148, ou même avant 1146.

La date de *Tinech* peut probablement être avancée jusqu'en 1145, date de la disgrâce, encourue par Piotr Włostowicz. *Olesnich* transmis sous le premier abbé, Oger, date d'avant 1148, parce qu'à ce moment-là, la communauté était déjà dirigé par un autre abbé.

Répétons donc que les premiers dons datent d'avant 1138, et que toute une série suit avant 1148, beaucoup plus que ceux qui sont confirmés dans la bulle de cette année. Quelques-uns ont eu lieu en faveur d'une église *ad montem*, Góra Słęża; d'autres à l'église *Sancta Maria*, ce qui est ambigu puisque aussi bien celle de Słęża, que celle, plus tardive, du Piasek, étaient dédiées à la Vierge.

Y a-t-il un *terminus a quo* pour la fondation? Dans une certaine mesure seulement. On pourrait comparer le cas de Piotr Włostowicz avec celui du duc Bolesław Krzywousty, qui fonde de nombreuses maisons religieuses entre 1128 et 1138. La fondation de Saint-Vincent à Wrocław, par Piotr même, se situe vers 1139. On voit donc clairement que les années trente ont été très fertiles dans le domaine des fondations monastiques. La situation à Arrouaise même nous aidera cependant davantage: l'expansion lointaine ne semble pas mûre avant 1135, date de la rédaction du coutumier<sup>61</sup>. Les premières mesures en vue de la fonda-

<sup>61</sup> Milis — Becquet, o. c., XLIX-LII.

tion ne peuvent donc se situer que peu avant 1138. Remarquons aussi, en passant, qu'il est impossible que l'abbaye soit fondée pour des chanoines d'une autre observance, puisque le prévôt d'Arrouaise était, sans doute, on l'a vu, le premier abbé de l'abbaye.

##### 5. LA DATE DE LA FONDATION DE L'ABBAYE AU PIASEK ET DU TRANSFERT DE ŚLEŻA A WROCLAW

Cet ultime problème reste encore à résoudre. Un texte important nous sert à ce propos, une charte de l'évêque de Wrocław, le Namurois Gauthier de Malonne. Plusieurs auteurs ont émis des doutes vis à vis de cette charte, notamment Klose, Mosbach, Schulte et Budkowa, conservée seulement en copie dans la chronique de Benoît de Poznań; d'autres, les plus récents, ont défendu son authenticité: Maleczyński et Appelt<sup>62</sup>.

Les premiers doutaient de la véracité de la charte parce qu'elle ne survécut pas dans la tradition de *Panna Maria na Piasku*. Les destructions d'archives peuvent cependant expliquer cette lacune<sup>63</sup>.

Appelt, de son côté, a énuméré plusieurs arguments en faveur de l'authenticité: d'abord le style et le formulaire, qui concordent complètement avec les usages diplomatiques du moment; ensuite, le contenu, qui est confirmé largement par la bulle de 1193. Cependant il faisait quelques réserves: d'abord la possibilité que la charte n'ait pas été rédigée immédiatement, mais un peu postérieurement aux événements en question; ensuite, il devait chercher une explication pour le fait que la bulle de 1148 s'adressât à une abbaye Notre-Dame, avant sa consécration même. Il pensait que le patronage était déjà établi avant 1148 et qu'on attendait seulement la dédicace. C'était „*nun mehr eine Frage der Zeit*”.

Quel est le contenu de la charte? L'évêque donne aux deux églises „*in Wratislavia iuxta pontem scilicet et in monte Silencii in honore sancte Dei genetricis semperque virginis Marie constructis*” neuf dîmes, dont cinq sont destinées à Piasek, quatre à Śleża, à l'occasion de leur consécration.

Cette pièce présente quelques difficultés d'interprétation. Il faut expliquer notamment comment, dans l'intervalle de juillet 1149 (Gauthier de Malonne, devenu évêque) au 8 avril 1150 (mort de Marie, la femme de Piotr), le dit évêque aurait consacré les deux églises de Śleża et de Piasek, cette dernière étant déjà, à ce moment, plus importante,

<sup>62</sup> CDS, n° 26, 67-70. — Appelt, o. c., n° 23, 17-18.

<sup>63</sup> *Chronica*, 163.

parce que nommée avant Śleża et dotée plus largement; et ceci sans que la bulle de 1148 fasse mention de possessions sur l'Île de Sable. Nous devons nous poser la question préalable de savoir si l'énumération des possessions dans la bulle de 1148 était exhaustive. La comparaison entre les textes de 1148 et 1193 et du *Sandstiftfragment* nous prouve le contraire. On a d'ailleurs déjà vu plus haut (lors de la datation de la fondation) que quelques possessions n'étaient pas reprises dans la bulle de 1148. La réponse est donc négative.

Logiquement, on a affaire à quatre problèmes:

1° que les deux églises aient été consacrées par Gauthier en une seule année.

2° que Śleża n'ait pas encore été consacrée avant 1149/50.

3° que Piasek fût déjà à ce moment la plus importante des deux.

4° que toute mention de Piasek manque dans la période antérieure.

On peut récapituler le tout en un seul problème: expliquer comment Śleża s'éclipsa en faveur de Piasek en une année? Envisageons les différentes possibilités qu'offre cette chartre au point de vue du contenu et de la rédaction:

1° le contenu est incorrect et la rédaction contemporaine. Une telle supposition est difficile à admettre, à cause du contrôle, qui peut toujours s'exercer de la part des contemporains; d'ailleurs on ne voit pas de raison pour une falsification de ce genre.

2° le contenu est incorrect et la rédaction postérieure. Si cette possibilité s'avère exacte, il ne reste aucun problème, parce qu'il ne faut pas prendre alors à la lettre les mots de Gauthier de Malonne. Śleża aurait alors pu être déjà consacrée avant 1148/49, mais ceci n'explique pas l'absence totale d'une trace de Piasek dans la bulle de 1148. D'ailleurs, à une rédaction postérieure de beaucoup de temps s'oppose la qualité diplomatique de la pièce (cf. les remarques d'Appelt); à une rédaction de peu postérieure (ce qui implique donc une consécration possible de Piasek après 1150), s'oppose le fait que les bienfaiteurs de l'abbaye, Piotr et Marie, y sont mentionnés comme vivants (sans une expression, attendue dans le cas contraire, comme *bone memorie*). Il y a, en plus, le tympan de Piasek<sup>64</sup>, qui se trouve actuellement au dessus de l'entrée de la sacristie, et dont le texte:

*Has Matri veniae tibi do Maria Mariae*

*Has offert aedes Swentoslaus mea proles*

<sup>64</sup> Cf. pour les aspects artistiques, l'article de M. Morelowski, *Tympanon Marii Włostowiczowej i Świętosława na tle wrocławskiej rzeźby XII wieku*, Wrocław 1950 [dans:] „Sprawozdania Wrocławskiego Towarzystwa Naukowego”, 4, 1969, dodatek 1.

s'oppose à une fondation de Piasek longtemps après 1148, parce que Marie décéda en avril 1150.

3° Les deux possibilités restantes sont: contenu correct et rédaction soit contemporaine, soit postérieure. Cette dernière est, pour les raisons évoquées plus haut, la moins vraisemblable. Nous devrions donc trouver dans un autre sens la réponse aux quatre problèmes, en tenant compte aussi du texte du tympan.

Il faut coudre, sur une canevas de certitudes, des hypothèses de travail, qu'on essayera de vérifier avec les sources disponibles. Revenons donc à nos certitudes. Entre 1142 et 1145 des chanoines d'Arrouaise sont arrivés à Śleża, appelés là-bas par le *comes* Piotr Włostowicz, qui exerçait son pouvoir — surtout militaire — au nom du duc. Or à peine étaient-ils acclimatés dans cette région lointaine, où les formes de vie étaient si différentes de celles, qu'ils avaient connues en Flandre, que la rivalité entre Bolesław IV et son frère aîné Władysław II Wygnaniec amèna des luttes sérieuses. Piotr Włostowicz est emprisonné par Władysław et probablement aussi aveuglé. Ces événements sont datés de 1145<sup>65</sup>. Les chanoines, à peine arrivés, se trouvent donc en 1145 sans protecteur, et il est très probable qu'ils n'étaient pas vus d'un bon oeil par Władysław, qui les aura considérés comme les instruments de Piotr, puisque les membres des chapitres castraux étaient les proches collaborateurs administratifs de leurs seigneurs. Ils se sont adressés alors à Marie et à Swentosław, la femme et le fils du comte, pour trouver un endroit plus sûr. Puisque leur position semblait plus solide à Wrocław même, où ils disposaient de vastes possessions, les proches de Piotr ont pris l'initiative de fonder une nouvelle maison religieuse à Wrocław même, pour laquelle on choisit la future Ile de Sable, le Piasek, formée par deux bras de l'Odra, et qui n'était d'ailleurs pas loin — à quelques centaines de mètres seulement — de l'abbaye de Saint-Vincent, qu'avait érigée Piotr vers 1139.

Ceci explique le texte du tympan, qui attribue la fondation de l'abbaye de *Maria na Piasku* à Marie et Swentosław. Le choix du nouveau site, quoiqu'il fût déterminé en grande partie par le genre de possessions même dont disposaient Piotr et sa famille, témoigne également de la prédilection des Arrouaisiens: on connaît plusieurs cas où les chanoines ont abandonné une église tumultueuse, souvent au sein d'un *castrum*, pour aller s'installer le long d'une rivière, voire dans des terrains ma-

<sup>65</sup> Richtsteig, o. c., XX, 1962, 24. — *Geschichte Schlesiens*, Stuttgart 1961, I, 110-111.

<sup>66</sup> Sur les sites et le changement vers des sites plus appropriés, voir Milis, *L'ordre*, 193-197.

récentageux. Le site, qu'on choisit à Wrocław, n'est pas différent. Seule la proximité d'un centre urbain ne concorde pas avec le site-modèle, mais ceci s'explique par les circonstances mêmes, qui ont amené les chanoines à s'installer là-bas <sup>66</sup>.

Si les faits se sont produits comme nous les avons esquissés, il n'est pas nécessaire non plus de nier la date — assez sûre — de la mort de Marie, le 8 avril 1150. Si on insiste sur une fondation de Piasek après la bulle de 1148 (parce qu'elle n'y est pas mentionnée), il est impossible d'expliquer la consécration dès la fin de 1149 ou le début de 1150 (comme l'indique la charte de Gauthier de Malonne).

L'hypothèse avancée ici a l'avantage d'expliquer aussi pourquoi la construction de la nouvelle abbaye au Piasek n'a pas tardé. Puisque les travaux à Góra Słęża (l'église de Notre-Dame y est consacrée aussi en 1149—50) étaient probablement arrêtés par la disgrâce de Piotr, on a pu immédiatement disposer des travailleurs de Słęża pour commencer un nouveau chantier: ceci vaut surtout pour les spécialistes, l'architecte ou les architectes, probablement un ou des chanoines.

Or peu de temps après un nouvel élément politique intervient déjà: en 1146 Bolesław IV Kędzierzawy chasse son frère Władysław. Il est probable que Piotr Włostowicz, qui avait toujours supporté le vainqueur du moment, a été mis en liberté et replacé dans ses anciennes fonctions <sup>67</sup>. Quelle devait être la répercussion sur les travaux de construction, interrompus à Słęża et commencés à Wrocław? Probablement nulle, sauf qu'on décida de continuer les deux: l'une considérée comme une fondation de Piotr, l'autre comme celle de sa femme et de son fils. Ainsi s'explique comment, peu après l'avènement de l'évêque Gauthier, celui-ci pouvait consacrer l'église *in Wratislavia iuxta pontem* et l'église *in monte Silencii*. Remarquons d'ailleurs que l'église de Saint-Vincent fut consacrée vers le même moment <sup>68</sup>.

Mais vers cette époque se posait aussi la question des relations entre Słęża et Wrocław; étaient-elles des églises dépendantes ou indépendantes l'une de l'autre? La charte de l'évêque nous fait choisir la seconde solution. Comment expliquerait-on autrement les dons séparés, à Piasek et à Słęża? La première reçoit dîmes, la seconde quatre seulement. Si on n'avait pas eu l'intention d'élever le Piasek en maison autonome, en abbaye, on ne lui aurait pas donné la majorité des dîmes, ni adjugé la première place dans l'énumération. Si Piasek ne devait être qu'un prieuré ou une prévôté dépendant, on ne l'aurait pas doté directement, mais par l'intermédiaire de Słęża. Cette constatation explique d'ail-

<sup>67</sup> Richtsteig, *o. c.*, XX, 1962, 28.

<sup>68</sup> CDS, n° 25, 66 (le 22 juin 1149).

leurs aussi pourquoi l'énumération des possessions dans la bulle de 1148 n'était pas complète: il semble que, dans la période 1146—48, on a procédé à la division des possessions de Śleża, pour pourvoir aux besoins de la nouvelle maison, en cours de construction; ainsi Tyniec (probablement) et Oleśnica (en tout cas) auraient été abandonnés par l'abbé Oger ou son successeur Alard en faveur de Piasek<sup>69</sup>.

Quelles possessions sont énumérées en 1148 pour l'église montagnarde? Le *mons et appendiciae*, appelé dans les sources postérieures la *circuitio*, les villages situés au pied du Góra; le *forum in Soboth*, le marché dans le village de Sobótka. Enfin l'église de Saint-Adalbert, centre religieux de première importance, située au coeur même de la ville en voie de développement, et au carrefour des grandes routes Nord-Sud et Ouest-Est<sup>70</sup>. Tyniec, Oleśnica, et la villa de Janków, requise à tort par Saint-Vincent<sup>71</sup>, étaient aussi faciles à exploiter par la nouvelle maison du Piasek que par celle de Śleża.

Nous ne croyons cependant pas, que cet établissement a eu, à cette époque, comprise entre 1146 et 1150, un abbé propre; celui de Śleża a probablement exercé les fonctions provisoires dans les deux maisons. Ceci n'était d'ailleurs pas un cas exceptionnel, et les chanoines, venus d'Arrouaise, le savaient; un de leur confrères, Eustache, avait été le fondateur en Champagne et en Lorraine de trois maisons, qu'il dirigea en même temps, et ce fait se situe à la même époque et dans des conditions assez semblables (les fondations d'Eustache étaient les plus caractéristiques de l'esprit arrouaisien)<sup>72</sup>. Quarante ans plus tard encore, un abbé de la maison arrouaisienne de Saint-Héliier, sur l'île anglo-normande de Jersey, est en même temps abbé de Cherbourg<sup>73</sup>. On ne se trouvait donc pas en Silésie devant une situation anormale ou invraisemblable. Une difficulté demeure cependant dans l'hypothèse élaborée ici: comment expliquer qu'on ait pu trouver à ce moment-là les effectifs nécessaires pour peupler la nouvelle maison? Une première possibilité, le recrutement sur place, nous semble peu probable. Il est difficile à admettre que si peu d'années après la fondation on aurait déjà pu disposer d'un nombre assez grand de chanoines, entraîné dans les traditions de la vie arrouaisienne, pour peupler l'abbaye du Piasek. L'autre possibilité, l'envoi d'une seconde colonie, venue de l'Ouest n'est pas sûre non plus. Cependant elle n'est pas

<sup>69</sup> Ces localités sont situées au Sud et au Sud-Est de Wrocław, Góra Śleża vers le Sud-Ouest.

<sup>70</sup> Plusieurs articles traitent de la géographie historique de la ville. Il suffit de citer ici celui de Morelowski, *L'évolution de l'urbanisme à Wrocław* (voir n. 11).

<sup>71</sup> CDS, n° 68, 156-7.

<sup>72</sup> Milis, *L'ordre*, 163-5.

<sup>73</sup> *Ib.*, 176.

invraisemblable. Dans ces années précisément, les jeunes fondations d'Eustache dans la région champenoise-lorraine, mentionnées plus haut, subissent une crise, par l'intervention de l'ordre cistercien et de saint Bernard en personne <sup>74</sup>. Trois des quatre maisons, que les chanoines flamands y occupaient, sont abandonnées en faveur des moines blancs, laissant ainsi un certain nombre de chanoines sans asile. Puisque les autres maisons de l'ordre qui s'affilient dans ces années, n'étaient pas de nouvelles fondations <sup>75</sup> et que, par conséquent, un effectif complet n'y était pas requis, on peut imaginer que des chanoines expulsés des maisons de Champagne et de Lorraine ont trouvé un nouvel idéal en Silésie <sup>76</sup>. Evidemment, il est impossible de prouver cette hypothèse.

Que le lecteur admette en tout cas que Marie et Swentosław aient commencé la construction d'une abbaye à Wrocław, pendant la disgrâce de Piotr, et ceci sous l'impulsion de chanoines arrivés depuis peu et désireux d'un endroit plus sûr.

Si on accepte cette hypothèse, quelle est alors la réponse aux difficultés que posait la charte de 1149/50?

1° la consécration de deux églises en une année: les activités de construction à Ślęza ont été interrompues pendant l'emprisonnement de Piotr Włostowicz, en faveur de celles du Piasek. Ceci peut amener à une consécration à peu près simultanée;

2° l'église de Ślęza avant 1149: en tout cas une église a dû fonctionner avant 1149, parce qu'une des conditions nécessaires à toute implantation nouvelle est qu'on puisse disposer d'une église <sup>77</sup>. On utilisa donc dans la période après 1142, ou bien une église provisoire (par exemple en bois, dont on n'a pas trouvé de traces), ou bien une autre (éventuellement en pierre), qui existait déjà depuis le début du siècle, et qui semble consacrée (sous réserve) en 1110. Normalement elle a dû être accolée au *zamek*.

3° Piasek était déjà la plus importante en 1148—49: les événements

<sup>74</sup> *Ib.*, 163-7.

<sup>75</sup> *Ib.*, 153 ss.

<sup>76</sup> Il est possible que d'autres chanoines expulsés aient trouvé abri dans la maison de Lisle-en-Barrois, puis dans celui de Châtrices (*ib.*, 165). — Une implantation d'Arrouaisiens lorrains ou champenois pourrait témoigner des influences lorraines très fréquentes en Pologne. Cf. l'article de F. Rousseau, *L'expansion wallonne et lorraine vers l'Est, aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, [dans:] „Les dialectes belgo-romans”, 1937, I, 4. 171-198.

<sup>77</sup> Ceci est prévu explicitement par les Cisterciens dans les statuts, dits de Regnauld de Bar (vers 1134). Voir J. B. Van Dammé, *Documenta pro Cisterciensis ordinis historiae ac juris studio*, Westmalle 1959, 26. — Pour les Arrouaisiens une telle disposition statutaire n'est pas connue, mais l'influence profonde des Cisterciens, et surtout le bon sens, suggèrent cette mesure.

de 1145—46 ont amené les fondateurs et les chanoines à se transférer à Wrocław. L'importance croissante de Wrocław comme centre urbain, ecclésiastique et commercial peut expliquer ce progrès rapide de Piasek.

Il est difficile de déterminer quand on a abandonné l'idée de conserver une abbaye à Śleża; c'est en tout cas avant 1193, et aussi avant la date de la composition de la charte, connue comme le *Sandstiftfragment*. Vraisemblablement il faut situer cet événement peu après 1150, étant donné que la situation de deux maisons dirigées par un seul abbé ne peut être que transitoire. D'ailleurs l'érection de bâtiments à Sobótka et à Górká témoigne de l'abandon du monastère à Śleża. Une première cause est plutôt climatologique: la *nimia distemperantia aeris* et le manque d'eau<sup>78</sup>. Il y a des raisons militaires et politiques, notamment la diminution du rôle de Śleża en faveur de Wrocław, qui se développe comme vrai centre urbain, vraie capitale de la Silésie. La position stratégique de Śleża s'avère comme le reste d'un passé de plus en plus éloigné, d'une époque païenne. Ce passé de Śleża explique d'ailleurs pourquoi une église (ou même plusieurs) y a été érigée: la survivance des lieux de culte à travers différentes religions est un phénomène bien connu. Il y a aussi une raison économique: l'exploitation des possessions comprises dans l'expression *mons et appendiciae*, ou *circuitio*, au pied des collines, est beaucoup plus facile, quand les prévôtés sont situées à proximité des terres et des paysans. On a probablement choisi Sobótka et Górká à cause de la tradition du marché à Sobótka, orienté vers l'Odra et Wrocław<sup>79</sup>.

4° Aucune mention antérieure de Piasek: ceci n'est pas indispensable puisque plusieurs autres possessions d'avant 1148, manquent aussi dans la bulle; nous l'avons expliqué par l'intention de séparer les menses.

Il y a encore un autre indice, qui peut confirmer notre point de vue sur l'installation à Wrocław à partir de 1145—46. Cet indice est le changement de patronage de la fondation bénédictine de Piotr à Wrocław. Mentionné d'abord — en 1139 — comme *monasterium beate Marie Virginis*<sup>80</sup>, elle devient, dans une charte de 1149 *ecclesia s. Marie Virginis sanctique Vincencij*<sup>81</sup>, tandis que, dans la suite, le vocable restera invariablement *sanctus Vincentius*<sup>82</sup>. La translation des reliques de saint Vin-

<sup>78</sup> *Chronica*, 164. — L'auteur allemand Knötel (cité en note 5) s'oppose à l'idée que l'abbaye ait été fondée sur le sommet du Śleża même; il croit à tort à son installation sur une des collines plus petites (pp. 49-55). Richtsteig (o. c., XX, 1962, 15, note 85) défend la même théorie.

<sup>79</sup> Cf. Kuhn (o. c.), qui place, sur d'autres bases, l'expansion agraire au XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>80</sup> CDS, n° 16, 42.

<sup>81</sup> *Ib.*, n° 25, 60.

<sup>82</sup> *Ib.*, n° 50, 122.

cent en juin 1145, quand l'archevêque de Magdebourg en fit don à Piotr Włostowicz<sup>83</sup> a joué un rôle certain, mais le fait que les chanoines de Słęża arrivent au Piasek, a pu accélérer le rythme du changement: pour ces deux abbayes, dédiées à la Vierge, l'une et l'autre fondées par une même famille dans leur voisinage immédiat, une telle situation pouvait causer des confusions<sup>84</sup>. L'époque du changement de patronage (1145—1149) est identique à celle du transfert à Wrocław des Arrouaisiens du sommet du Góra Słęża. Comment faut-il reconstituer l'histoire de l'abbaye du Piasek dans les décennies suivantes et plus spécialement vers 1200? Quand on regarde la liste critique des abbés, on voit que le premier abbé ayant un nom polonais, Witosław, n'apparaît qu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle (1204)<sup>85</sup>. Ceci nous conduit à la conviction qu'à ce moment la colonie originelle est morte et que les Polonais sont, à partir de ce moment, les seuls maîtres de la maison. Un peu plus tard, peu avant 1207, des difficultés surgissent entre un des chanoines, Vincent de Pogarell, et les autorités de l'abbaye, parce qu'il ne veut pas se conformer aux usages arrouaisiens: „*qui quoniam Arroasiensi ordini se astringere non cogebatur, ut in premissa comissione continetur, utpote quem expresse non promiserat [...]*”<sup>86</sup>.

Cette querelle a amené quelques historiens, auxquels nous avons déjà fait allusion, à placer l'introduction de l'observance arrouaisienne à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. A notre avis ceci est invraisemblable à cause des arguments inébranlables avancés plus haut en faveur de leur introduction aux années quarante du siècle. Les difficultés de Vincent doivent être expliquées comme causées par un fils de famille très riche et puissante, qui s'oppose à la sévérité de l'observance. Vincent, qui avait déjà occupé la fonction de prévôt au chapitre cathédral est entré au Piasek, et s'est engagé à la vie de chanoine régulier, probablement moins par conviction que pour agrandir son influence et celle de sa famille. Il n'a ou bien jamais fait de voeu, puisqu'il était déjà chanoine (quoique séculier), ou bien il l'a fait quand même au Piasek. Mais dans ce dernier cas il n'est

<sup>83</sup> *Annales Magdeburgenses*, ed. G. H. Pertz, MGH, SS, XVI, 1859, 187.

<sup>84</sup> Une telle confusion nous montre que Jodocus a repris (de mauvaise foi?) dans sa liste d'abbés du Piasek, un abbé de Notre-Dame — Saint-Vincent, Raoul (*Chronica*, 165). — On retrouve son nom dans la charte pour l'abbaye bénédictine de 1139, cité en note 80, et dans le *Sandstiftfragment*, CDS, n<sup>o</sup> 68, 156.

<sup>85</sup> Milis, *L'ordre*, 397-8. — Remarquons ici que la fondation d'une abbaye vers 1090 ou au début du siècle suivant est impossible à cause de cette liste; ou bien il s'agissait d'une fondation polonaise, mais alors, où sont les noms polonais? ou bien il s'agissait d'une fondation occidentale, mais alors le nom d'Oger, prévôt d'Arrouaise et premier abbé de Piasek, est un obstacle bien difficile à surmonter.

<sup>86</sup> CDS, II (ed. K. Maleczyński — A. Skowrońska), n<sup>o</sup> 142, 77.

pas sûr que la formule de profession ait mentionné expressément l'observance arrouaisienne<sup>87</sup>. Il pouvait donc être dans son droit, quand il disait que *expresse non promiserat!*

A Kamieniec, où il s'installa après une intervention de la part de l'évêque Lambert (un autre Pogarell!), il suit des usages, qui sont présentés comme, ceux de Piasek: „*et quoniam Kamanech huic proposito congruere vidimus, ut videlicet ibi canonica fiat congregatio eius observantie, que ad sanctam Mariam in Wratislavia fuerat [...]*”<sup>88</sup>.

Il y disposait d'un entourage de chanoines, qui n'étaient pas nécessairement des partisans, car les chartes qui nous informent sur les querelles ne parlent pas d'un groupe de mécontents, mais de lui seul. C'était un entourage d'homme riche, qui se retirait sur un domaine appartenant à sa famille, dans son *Eigenkirche*<sup>89</sup>. Plus tard, on l'élit comme abbé du Piasek<sup>90</sup>; alors il ne s'oppose plus aux usages d'Arrouaise, son nom étant un des quatre qui figurent dans l'obituaire de l'abbaye chef d'ordre. Ceci renforce notre conviction que son opposition antérieure était plutôt inspirée par une question de pouvoir et d'influence, que par une crise de conscience et d'observance.

Comment expliquera-t-on en outre que, dans la liste des abbés du Piasek, des noms „occidentaux” apparaissent avant l'implantation supposée tardive, tandis que peu de temps après déjà les Polonais seraient devenus maître de la situation? Cela ne sera pas aisé.

Les deux arguments majeurs en faveur de la théorie d'une implantation tardive en Silésie, notamment les querelles de Vincent, et auparavant, l'absence de l'expression *institutiones fratrum Arroasiensium* dans la bulle de 1148, n'ont donc aucune valeur. Il y a d'autres arguments, décisifs croyons-nous, qui prouvent l'implantation dans les années 1142—45; de plus il y a des hypothèses, qui peuvent expliquer les difficultés de l'interprétation de la charte de Gauthier de Malonne. Nous croyons

<sup>87</sup> Milis, *L'ordre*, 470-71. Les versions tardives ne laissent pas de doute: on n'y fait pas d'allusion à Arrouaise. Pour la fin du XII<sup>e</sup> siècle on n'est pas sûr: on n'a pas le texte même de la formule de profession, mais quelques indices nous font croire que oui. Les circonstances à Wrocław d'autre part nous invitent à croire le contraire.

<sup>88</sup> CDS, II, n<sup>o</sup> 142.

<sup>89</sup> K. Eistert, *Beiträge zur Genealogie des Breslauer Bischofs Preczlaus von Pogarell (1299-1376)*, [dans:] „Archiv für Schlesische Kirchengeschichte”, 1962, XX, 230-1, 234-6. — Cf. aussi P. Knauer, *Untersuchungen zu Urkunden des Klosters Kamenz*, [dans:] „Zeitschrift des Vereins für Geschichte Schlesiens” LXXI, 1937, 361-7 et J. Hettwer, sous le même titre, [dans:] „Archiv für Schlesische Kirchengeschichte”, XIII, 1955, 17-25. Nous en parlons aussi dans notre livre, pp. 388-391.

<sup>90</sup> *Chronica*, 172.

cependant qu'une solution très nette et une fois pour toutes ne sera jamais donnée, puisque les résultats des fouilles de Ślęza, le seul moyen supplémentaire à nous informer, ont été décevants à ce sujet.

## POCZĄTKI OPACTW NA ŚLĘŻY I NA PIASKU WE WROCŁAWIU

### Streszczenie

Problem fundacji opactwa na Ślęży i jego filii na Piasku we Wrocławiu interesował historyków polskich i niemieckich od blisko dwóch stuleci. Mimo bogatej literatury poświęconej temu zagadnieniu nie został on do tej pory przekonująco rozwiązany. Według starej tradycji, przekazanej przez źródła historyczne, fundacja opactwa na Górze Ślęży miała mieć miejsce na przełomie XI i XII w. Dla rozwiązania tego zagadnienia mamy do dyspozycji dwa rodzaje źródeł: jedno — pochodzenia polskiego, drugie — pochodzenia flamandzkiego. Spośród pierwszych na szczególną uwagę zasługuje bulla pap. Eugeniusza III z 19 X 1148 r., zaadresowana do opata Arnolda opactwa NMP z Góry Ślęży. Wskazuje ona, że zakonnicy żyli tam według reguły św. Augustyna, a w posiadaniu ich znajdowały się: Góra wraz z przynależnościami, targ pod Górą oraz kościół św. Wojciecha we Wrocławiu. W oparciu o tekst bulli możemy stwierdzić z całą pewnością, że w r. 1148 opactwo funkcjonowało i było uposażone. Wniosek ten znajduje potwierdzenie w źródłach flamandzkich.

Pierwszym z nich jest kronika Gauthiera z Arrouaise, napisana ok. r. 1186. Autor stwierdza w niej, że w czasie, gdy opatem był Gervais (1121-1147), założono filie opactwa w Anglii, Szkocji, Burgundii i w Polsce. Można stwierdzić, że wyliczenie jest chronologiczne: Anglia ok. 1133, Szkocja ok. 1139, Burgundia ok. 1142. W Polsce fakt ten mógł mieć miejsce po roku 1142, a przed 1147, w którym ustąpił z opactwa Gervais.

Pogląd ten popierają również listy opatów biorących udział w kapitule generalnej. Otóż w jednej z nich, pochodzącej z XV w., Wrocław jest umieszczony między Walencją a Phalempin, które były afiliowane do kongregacji arrowezyjskiej, pierwsze — ok. 1142, drugie — ok. 1145. Ponieważ listy ułożone były w porządku chronologicznym, fundację opactwa polskiego należy kłaść na okres 1142-1145.

Istnieje problem, kiedy nastąpiło wprowadzenie zwyczajów arrowezyjskich na Piasek. Pierwszym śladem tego jest bulla z 9 IV 1193 r., która donosi, że *ordo canonicus* jest tu zachowywany według *institutio Arrouaisiensium fratrum*.

Wzmianka ta stała się podstawą opinii Trawkowskiego, jakoby wprowadzenie miało miejsce w latach 1184—1186, w każdym razie przed r. 1193.

Przeciw temu stanowisku przemawia szereg danych. Przede wszystkim Gauthier, piszący swą kronikę ok. 1186 r., wskazuje, że wydarzenie to miało miejsce, gdy opatem był Gervais, a więc przed połową XII w. Ponadto lata osiemdziesiąte XII w. stanowią okres upadku opactwa w Arrouaise. Trudno przyjąć, by jakikolwiek fundator — czy to duchowny, czy świecki — sprowadzał do Polski zakonników flamandzkich z opactwa przeżywającego kryzys. Nie można zaś przyjąć, by Gauthier miał na myśli inne opactwo niż Ślęzę jako to, które stało się pierwszym centrum kongregacji arrowezyjskiej w Polsce. Uderzające jest także to, że pierwszy opat Ślęży Roger-Oger występuje w r. 1138 jako przełożony w Arrouaise. Można

przypuszczać, że to on właśnie był tym, który kongregację arrowezyjską przeschczepił na grunt polski.

W sprawie osoby fundatora wiele wskazuje na osobę znanego komesa śląskiego Piotra Włostowicza; fundatora opactwa św. Wincentego we Wrocławiu i utrzymującego bliskie stosunki ze św. Bernardem z Clairvaux. Miał on swój gród na Górze Słęży, stanowiącej wówczas ważny punkt strategiczny. Przed chrystianizacją kraju stanowiła ona też miejsce obrzędów pogańskich. Wiele wskazuje na to, że to on ufundował opactwo obok swego grodu, w którym kanonicy, obok swych zajęć liturgicznych, spełniali też funkcje administracyjne.

Określenie ścisłej daty fundacji nastęrcza wiele trudności z powodu fragmentaryczności i niejasności przekazów źródłowych. Wydaje się, że nie nastąpiło to przed r. 1135, gdyż wcześniej Arrouaise nie dojrzało jeszcze do takiej ekspansji. Prawdopodobnie zaś pierwsze kroki w kierunku fundacji podjęto na krótko przed r. 1138. Trzeba też zauważyć, że jest rzeczą niemożliwą, by opactwo ufundowano dla kanoników innej obserwancji, ponieważ przełożony z Arrouaise, jak to podniesiono już, był pierwszym opatem nowej fundacji.

Dalszym zagadnieniem jest problem fundacji opactwa na Piasku i przeniesienia go ze Słęży do Wrocławia. Zagadnienie to należy rozpatrywać w świetle wydarzeń politycznych, jakie miały miejsce ok. r. 1145: popadnięcia w niełaskę Piotra Włostowicza. Przybyli na Słężę w latach 1142—1145 kanonicy pozostawali pod protektorem Piotra, który popadł w konflikt z księciem, został uwięziony i prawdopodobnie oślepiony. Kanonicy, niedawno przybyli, znaleźli się nagle bez oparcia. Prawdopodobnie książę Władysław patrzył na nich niechętnie, jako na współpracowników potężnego wielmoży. I oto tympanon kościoła na Piasku wskazuje na Marię, żonę Piotra, i Świętosława, jego syna, jako fundatorów opactwa na Piasku. Można więc przypuszczać, że do nich zwrócili się kanonicy, prosząc o zapewnienie im bardziej bezpiecznego miejsca. Ci jako nowe miejsce osiedlenia dla nich wybrali Piasek we Wrocławiu. Pewne dane wskazują, że fundacja nowego opactwa nie miała pociągnąć za sobą likwidacji pierwszego, lecz że chciano zachować oba jako niezależne. Pogląd ten wydaje się bardziej uzasadniony niż ten, który przyjmuje zależność Słęży od Wrocławia czy też na odwrót. W każdym razie z punktu widzenia dokumentacji arrowezyjskiej afiliacja opactwa na Piasku do kongregacji w Arrouaise w końcu XII w. jest wykluczona.